



Séance d'information : Retour des préavis d'examen préalable

Plan directeur régional de la Broye-Vully
6 février 2024

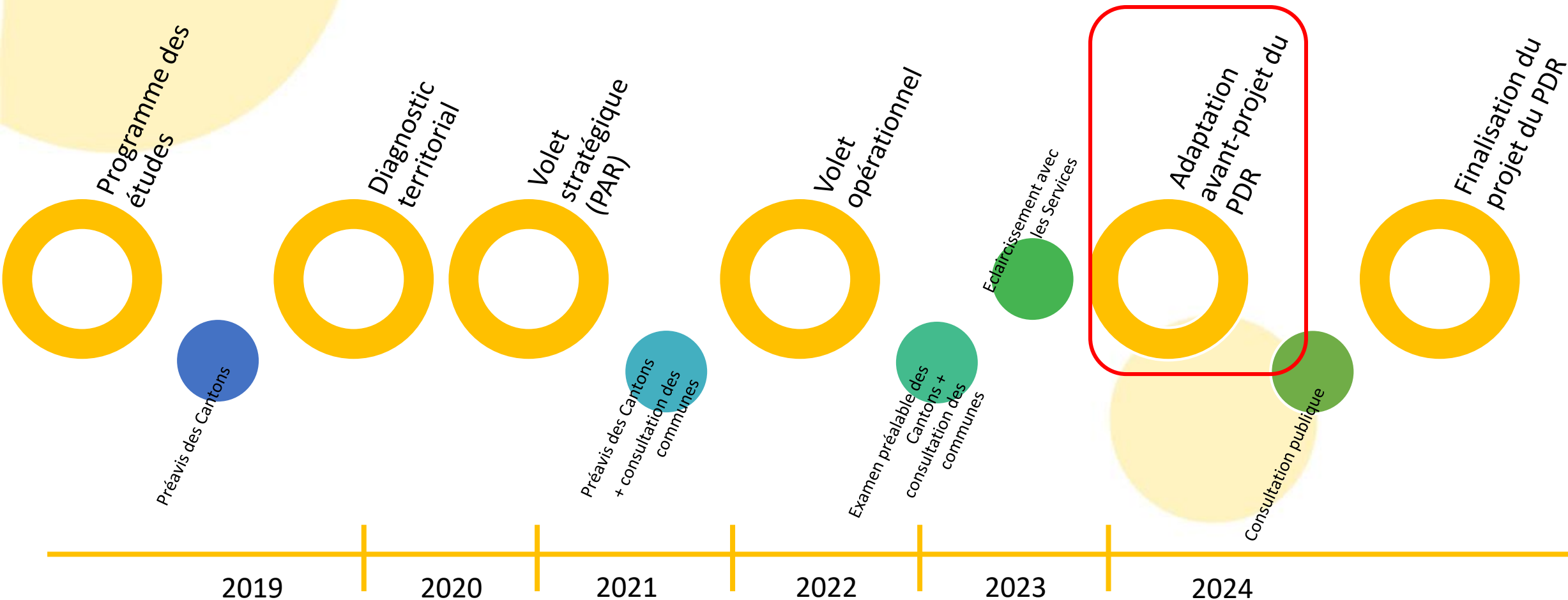
Ordre du jour

1. Introduction
2. Etat d'avancement
3. Gouvernance
4. Retour examen préalable du Canton de Vaud
5. Prochaines échéances

1. Introduction

- Novembre 2021: Décision COPIL de ne pas traiter les thématiques facultatives
- Juin 2022 : décision COPIL de scinder le PDR intercantonal par Canton pour le volet opérationnel
- Août 2022 : Dépôt de l'avant-projet du PDR intercantonal auprès des Cantons pour examen préalable et consultation des communes
- 04.07.2023 : Retour préavis d'examen préalable (services VD)

2. Etat d'avancement



3. Gouvernance

Groupe de Travail VD

M. Nicolas KILCHOER (Comex COREB)

M. Olivier PICCARD (Comex COREB)

M. Eric KÜNG (Comex COREB)

M. Pascal JOYE (Comex COREB)

M. Philippe ARRIGHI (Comex COREB)

Mme Carole PICO (Comex COREB)

M. Eric CHASSOT (Comex COREB)

M. Richard EMMENEGGER (Comex COREB)

M. Bernard GRANDGIRARD (Comex COREB)

M. Ronny MAGGINI (Comex COREB)

M. Alessandro RIGONI (Comex COREB)

M. Eric REY (Comex COREB)

Mme Christel LOSEY MOSIMANN (Coreb)

Lionel Conus (Coreb)

Mme Joséphine RAPIN (Commune de Corcelles-près-Payerne)

M. Gaetan AEBY (Commune d'Avenches)

M. Vincent PYTHON (Commune d'Avenches)

M. Claude AMIET (Commune Vully-les-Lacs)

M. Christian COSENDI (Commune Valbroye)

M. Patrick GAVILLET (Commune Lucens)

M. Philippe PAHUD (Commune Lucens)

M. Alain MATHYS (Commune de Moudon)

Mme Isabelle MERLE (DGTL)

M. Alexandre MOUSSET (DGMR)

M. Benjamin PERY (DGMR)

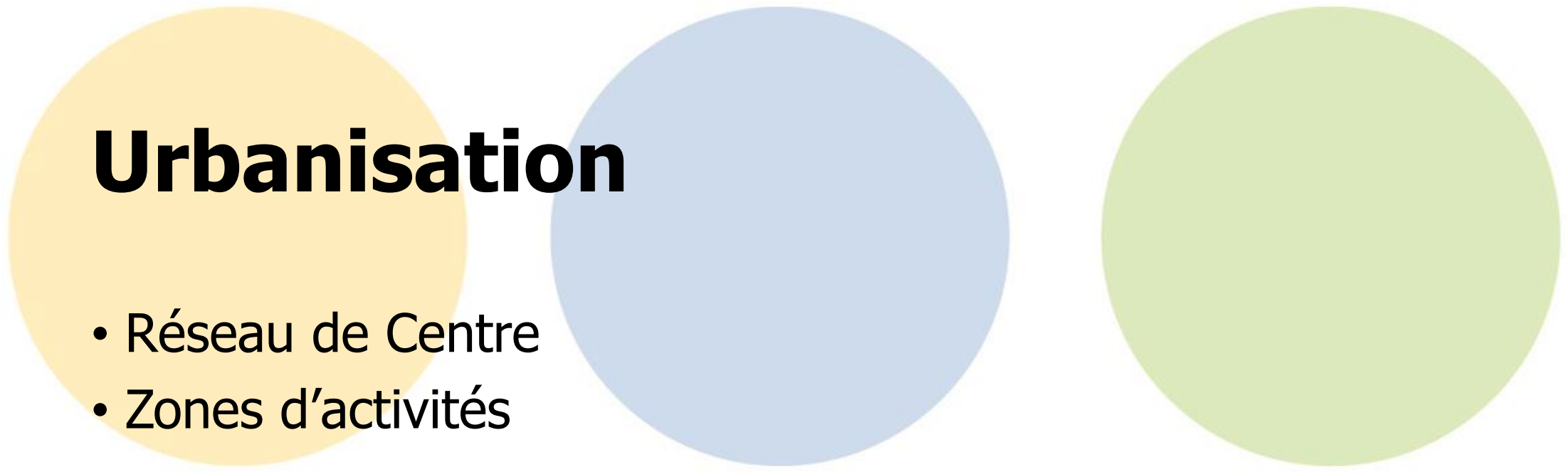
Mme Deborah FABBO (DGMR)

M. Olivier ROQUE (SPEI)

Mandataires (Urbasol et CSD)

5. Retour examen préalable du Canton de Vaud

- Urbanisation
- Mobilité
- Rives des Lacs



Urbanisation

- Réseau de Centre
- Zones d'activités

Urbanisation : Réseau de centres

- Rappel : au moment des premiers travaux du PDR, la Région avait la possibilité de proposer un centre local, répondant aux critères définis dans le PDCn.
- La Coreb a proposé et défendu la localité de Salavaux comme centre local
- *«La DGTL n'entre pas en matière pour reconnaître la localité de Salavaux comme centre local. Nous vous demandons donc de supprimer toute référence à cette mesure dans le plan directeur régional»*

Urbanisation : Zones d'activités

- A. Préciser la définition de «la bonne activité au bon endroit» → implication sur la destination des différents secteurs
- B. Adaptation des éléments qui sont liants ou non pour l'ensemble de la thématique → quels éléments deviennent liants et lesquels ne le sont pas
- C. Ajouter deux nouveaux chapitres sur les réserves stratégiques et les sites stratégiques de développement d'activités → quel contenu est attendu ?
- D. Nécessité de mettre à jour les données en conformité avec les PACom → jusqu'où faut-il aller dans la mise à jour des calculs ?

→ ***Séance avec la DGTL-SPEI-DGMR le 9.11.2023***

A. La bonne activité au bon endroit

- Plusieurs critères pour définir ce principe, en lien avec la mobilité, notamment la qualité de desserte en transports publics (TP) et l'accès routier
 - Pour les activités avec beaucoup d'employés (ex: administration) : bonne qualité de desserte (centre-ville)
 - Pour des activités avec beaucoup de trafic camions (ex: centre logistique) : bon accès routier/autoroutier (périphérie)
- Demande de revoir le principe, ainsi que la destination des secteurs en tenant compte de cet élément
- Revoir la destination des secteurs mal desservis en TP qui autorisent les activités tertiaires et commerciales
- La destination devient un élément contraignant du PDR et, le cas échéant, les Communes devront revoir leur réglementation pour s'y conformer

B. Éléments liants et non liants **actuels**

Éléments liants

- Volet stratégique
 - Objectifs généraux
- Volet opérationnel
 - V1 – Dimensionnement et classification des zones d'activités
 - Classification des SRGZA
 - Mesures de gestion (reconversion, dézonage) : carte sectorielle + fiches par secteur
 - V2 – Gestion des zones d'activités
 - Mises en place des organes de gestion (OG)
 - Boîte à outils pour la densification des ZACT

Éléments non liants

- Etude sur les zones d'activités :
 - Scénario de croissance des emplois
 - Destination des zones d'activités
 - Densité-cible
 - Bilan des surfaces

B. Éléments liants et non liants à venir

Éléments liants

- Volet stratégique (résultats)
 - Objectifs généraux
 - Scénario de croissance des emplois
 - Densité-cible
 - Bilan des surfaces
 - Réserves stratégiques
- Volet opérationnel (mesures)
 - V1 – Dimensionnement et classification des zones d'activités
 - Classification des SRGZA
 - Destination des zones d'activités
 - Mesures de gestion (reconversion, dézonage) : carte sectorielle + fiches par secteur
 - V2 – Gestion des zones d'activités ZAR + ZAL
 - Mises en place OG
 - Boîte à outils pour la densification des ZACT
 - V3 – Gestion des SSDA

Éléments non liants

- Etude sur les zones d'activités : calculs et justification
 - Scénario de croissance des emplois
 - Destination des zones d'activités
 - Densité-cible
 - Bilan des surfaces
 - Nouveau chapitre SSDA : plan d'actions
 - Nouveau chapitre réserves stratégiques
 - Complément mesures de gestion et de planification

C. Réserves stratégiques et SSDA

- SSDA : reprendre les fiches de sites cantonales
- Si réserves stratégiques **pleinement dédiées à des besoins cantonaux**, plus que **7.9 ha** de surdimensionnement
- Besoins cantonaux = Ces réserves stratégiques doivent permettre d'accueillir rapidement des **projets d'importance cantonale ou d'assurer la coordination interrégionale** afin de répondre à des demandes qui dépasseraient les seuls besoins régionaux (*extrait PDCn, mesure D11*)
- **Le Canton ne demande pas de mesure de gestion supplémentaire (i.e. dézonage) MAIS le surdimensionnement existant implique qu'aucune extension ne sera possible et que des projets pourraient être pénalisés !**

Identification des réserves stratégiques :

Les réserves stratégiques sont situées dans les SSDA Avenches et SwissAeropole. Elles sont composées des parcelles listées dans le tableau ci-dessous qui totalisent une surface de 42 hectares, desquelles il faut décompter 2,5 ha de surfaces potentielles identifiées comme non activables selon l'analyse en page 19 du rapport (Tableau C11 - Activation des réserves potentielles des SSDA) soit un total de 39,5 ha de surfaces mobilisables et activables.

Sur la base de la densité-cible retenue, les réserves stratégiques proposées pourraient accueillir 1303 emplois EPT (39,5 ha x 33 EPT/ha).

Selon le scénario régional de croissance de l'emploi en ZA, les estimations de demande et d'offre sont respectivement :

- Croissance régionale des emplois prévue : +2'543 emplois EPT en 2040
- Potentiel d'accueil en ZA (après correctif Lucens ci-dessus) : 4'106 emplois EPT
- Potentiel d'accueil dans les réserves stratégiques : 1'303 EPT
- Potentiel d'accueil hors réserves stratégiques (4'106-1'303) : +2'803 emplois EPT.

Dans le cas de la SRGZA Broye, cela signifie que cette dernière :

- est **surdimensionnée** de 1563 emplois EPT (4'106-2'543= 1'563 EPT), soit environ **47 ha**, si le 100% du potentiel d'accueil des réserves stratégiques est affecté seulement aux besoins régionaux.
- est **surdimensionnée** de 260 emplois EPT (4'106-2'543-1'303 EPT), soit environ **7,9 ha**, **si ces réserves sont pleinement dédiées à des besoins cantonaux au sens de la D11** (ce qui n'est pas pris en compte dans le scénario régional).

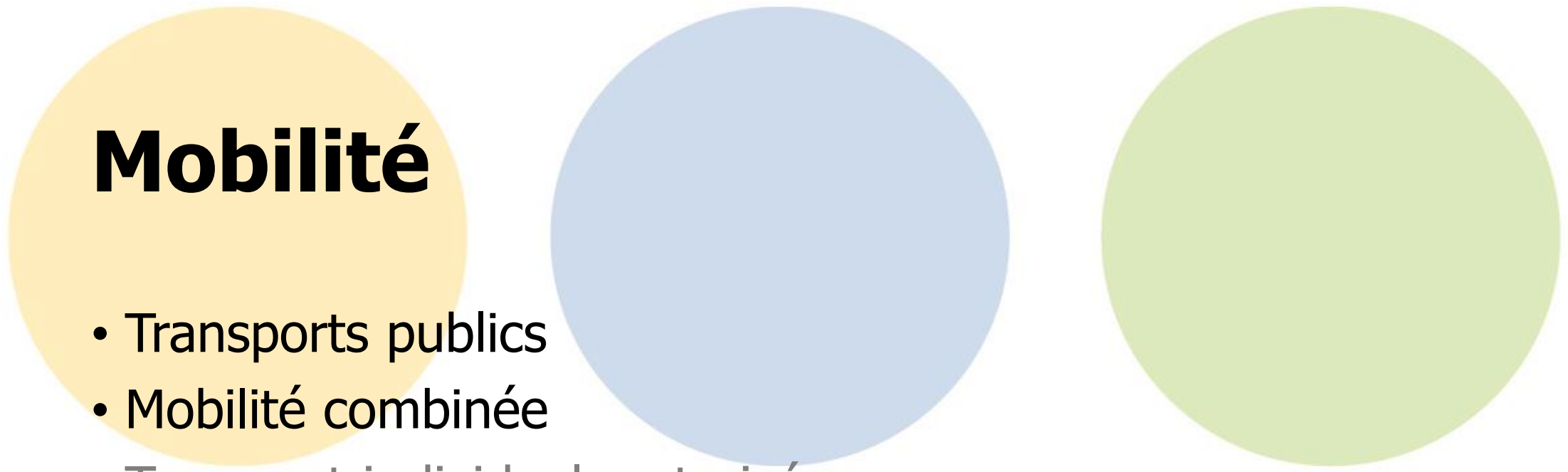
D. Mises à jour des données PACom - PDR

- Plusieurs PACom ont évolué depuis le dernier recensement effectué auprès des Communes
- DGTL/SPEI + prises de position des communes ont mis en évidence des différences entre les PACom et le PDR
- Selon Services VD : remettre à jour toutes les données et refaire les calculs et les cartes = travail très conséquent... mais nécessaire.
- **Nécessité de définir à quel moment on arrête de devoir mettre à jour pour avoir un état actualisé et reflétant la réalité et les intentions communales**
 - Rencontre/contact avec les Communes pour mise à jour des données **actuelles**
 - Ateliers participatifs pour prise en compte des intentions **futures**

Ateliers participatifs pour les ZACT

Inscrivez-vous !

- Afin de traiter les différentes demandes des Services :
 - Gestion du dimensionnement par des mesures territoriales
 - Revoir la destination de certaines zones
 - Inscrire des mesures de gestion des zones par secteur ou par types de destination
- Proposition de la Coreb : ateliers de travail avec les élus et techniciens communaux
- Ateliers prévus le **mardi 5 mars de 17h00 à 20h00 à l'Aéropôle**
- Ateliers par groupe (par secteur géographique et en fonction des personnes inscrites)
 - Atelier 1 : Mesures planification (réaffectation, dézonage, etc.)
 - Atelier 2 : Destination des zones (pour celles remises en question par le Canton)
 - Atelier 3 : Mesures de gestion (mutualisation du stationnement, gestion foncière, etc.)
- Suite aux ateliers : rapport des ateliers qui sera transmis aux Communes pour qu'elles se prononcent sur les mesures proposées lors des ateliers, et qui seront intégrées au PDR



Mobilité

- Transports publics
- Mobilité combinée
- Transport individuel motorisé
- Mobilité douce

Transports publics et Mobilité combinée

Demande des Services :

- Fixer des objectifs quantitatifs d'usage des TP, de la mobilité active et du covoiturage.

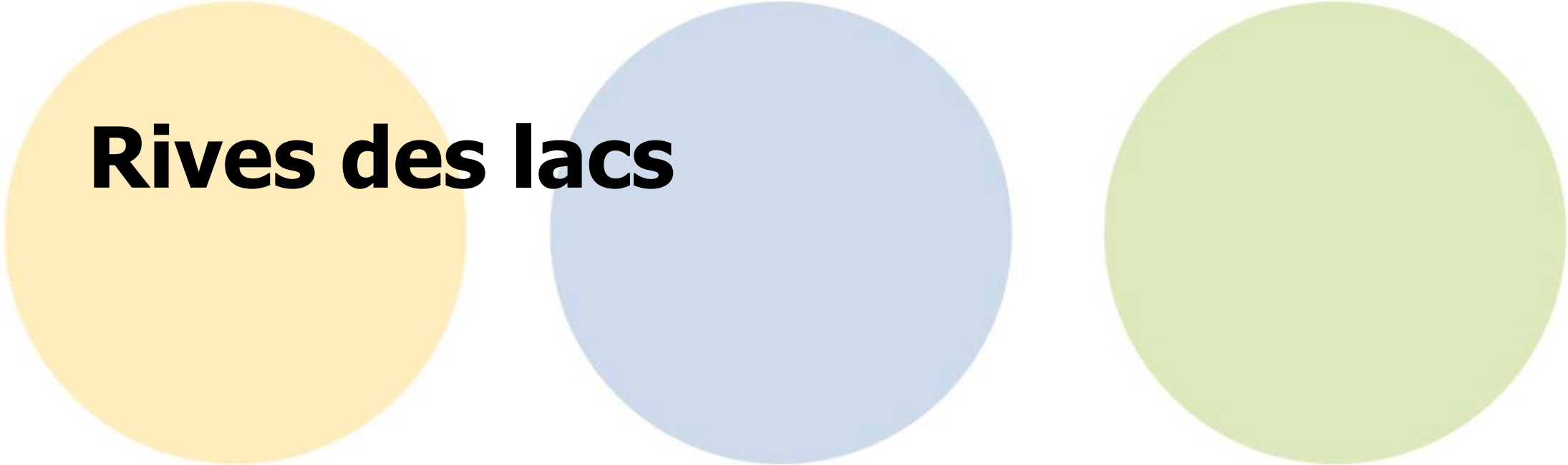
→ *Décision GT/COPIL : accepte de fixer des principes et des éléments de cadrage plus ambitieux pour la promotion du covoiturage, des TP et de la mobilité active*

- Coordination à faire avec l'étude en cours sur l'évolution du réseau à l'horizon 2025 menée par la DGMR

Mobilité douce

Compléments à apporter :

- Ajouter la thématique du stationnement vélos
→ *Décision GT/COPIL : uniquement pour les zones d'activités et les lieux de formation de portée régionale*
- Adapter la référence à la stratégie vélo 2035 adoptée par le Grand conseil en octobre 2022.

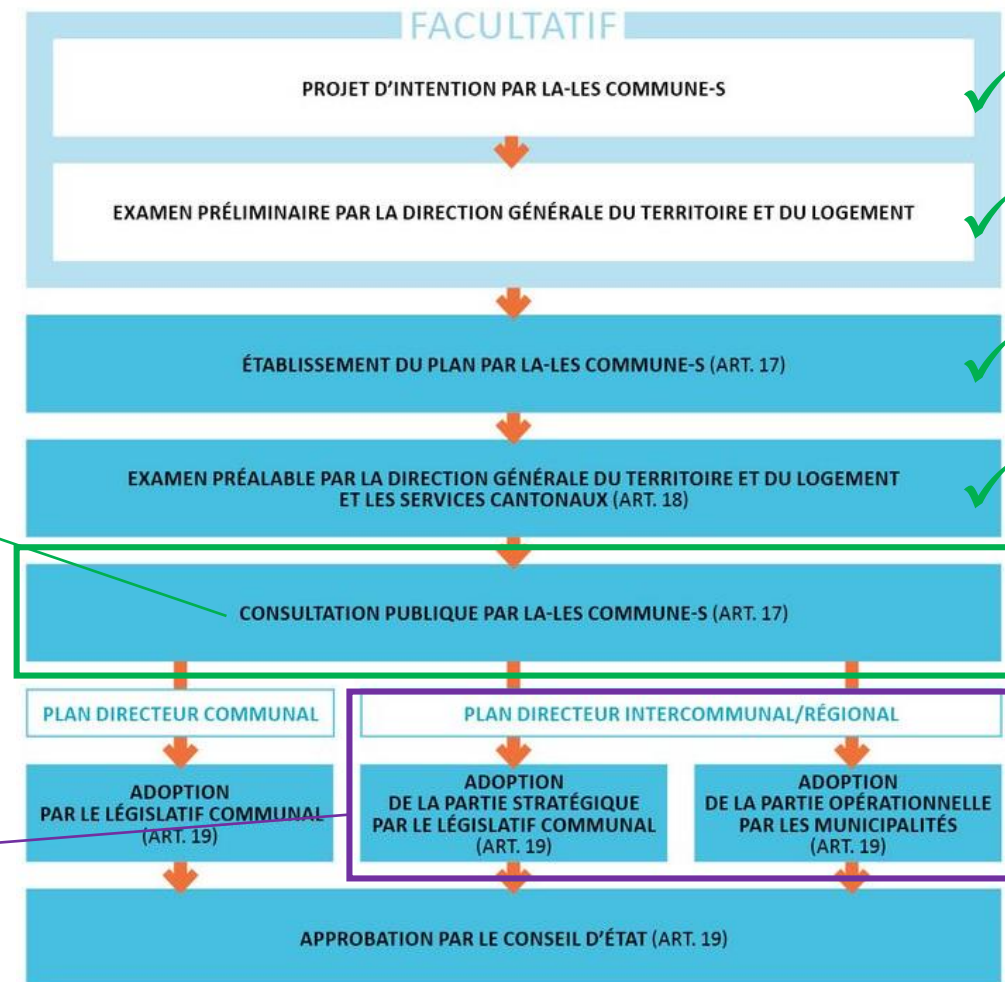
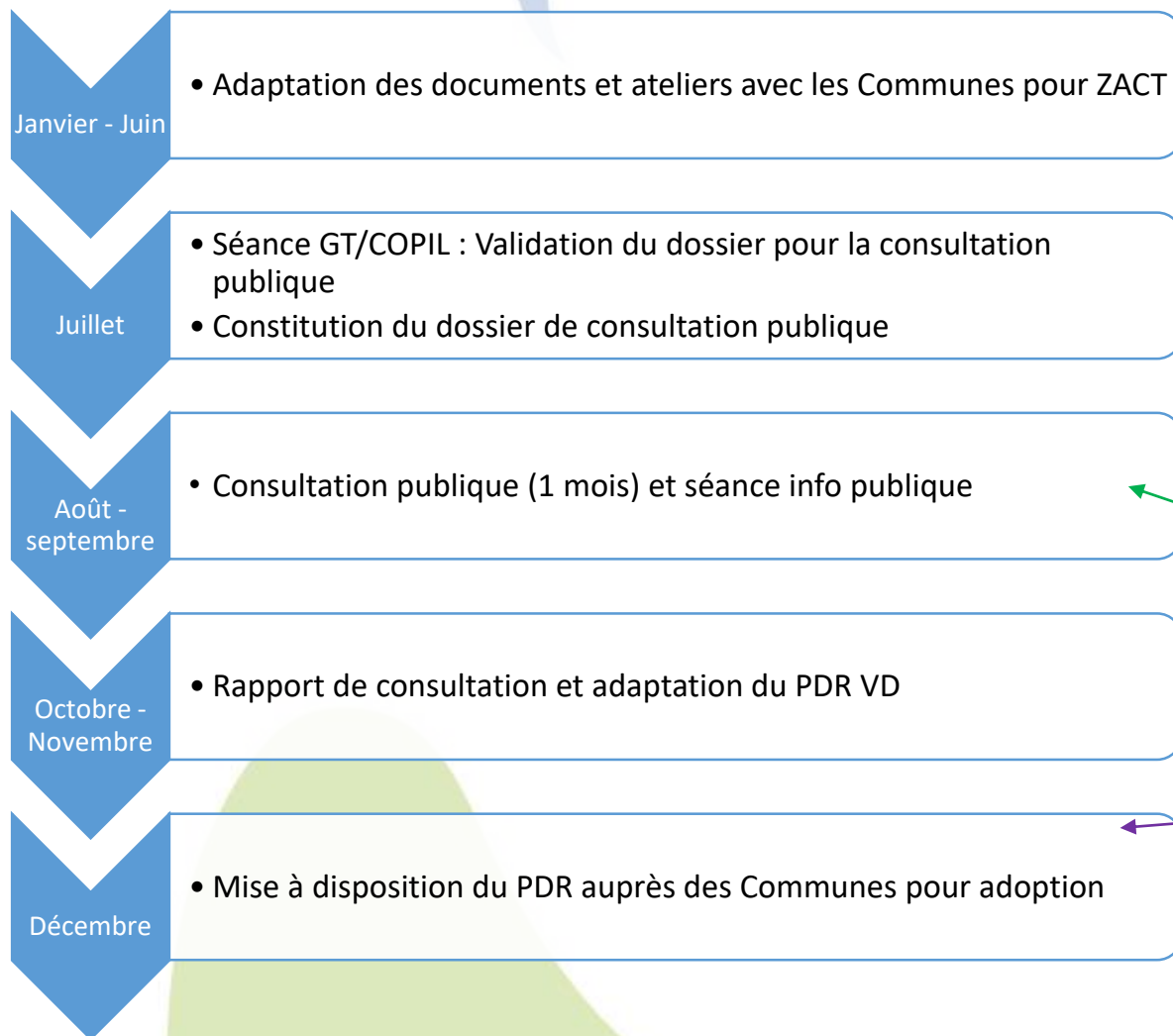


Rives des lacs

Rives des lacs

- Compléter la partie Rives des lacs avec l'actualisation prévue du PDRives Sud du lac de Neuchâtel et du PDRives du lac de Morat, ainsi que les objectifs de coordination entre les cantons
- Faire figurer les biotopes d'importance régionale et cantonale

6. Prochaines échéances



An illustration featuring several hands of different skin tones raised from the bottom. Above the hands are several light blue speech bubbles, each containing a red question mark. A yellow circle is positioned in the upper left area. The background consists of large, soft-edged green and blue shapes on the left side.

Questions / Echanges / Remarques



Merci pour votre participation